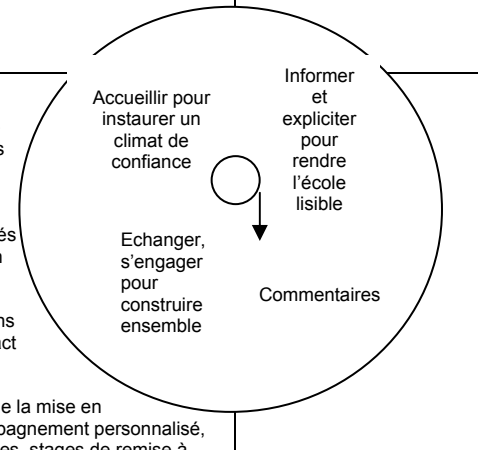


Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-1

Comment favoriser les relations parents – enseignants au collège ?

La disponibilité envers les familles n'est pas seulement un état d'esprit, elle est une réalité de tous les jours.

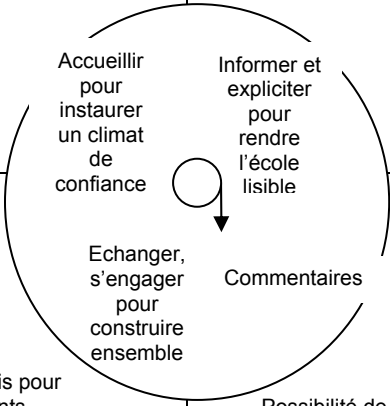
<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les nouveaux parents des élèves de 6^e, lors d'une réunion inaugurale de rentrée, dans la perspective d'une scolarité réussie au collège : attendus du collège, modalités de dialogue, construction du parcours d'orientation de l'élève, projet des élèves, collège lieu de vie, etc... - Organiser un café des parents en début de chaque mois, parallèlement au temps d'accueil des parents. - Organiser un repas trimestriel dans les locaux du collège en réunissant parents et enseignants. - Organiser régulièrement des temps forts dans le collège, réunissant parents, enseignants et élèves : expositions, manifestations, débats, kermesses, fête du collège. - Organiser des soirées conviviales autour de jeux de société ou autre. - Autoriser les parents à venir chercher leurs enfants à l'intérieur du collège pour multiplier les occasions de rencontre avec les professeurs. - Mettre en place un local à destination des parents à proximité de la salle des professeurs et de la salle destinée aux élèves. - Organiser des journées « établissement ouvert ». - Accueillir les parents dignement dans un lieu confidentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les familles des actions mises en œuvre dans le collège, dans un langage accessible. - Informer les parents des différents dispositifs mis en place dans l'établissement pour favoriser et faciliter la relation parents-enseignants : café des parents, repas trimestriels, conseils de classe, modalités d'évaluation, etc... - Informer les parents sur les dispositifs d'aide, le parcours des élèves, l'orientation. - Expliciter les réussites des élèves dans un bulletin scolaire détaillé en termes de travail scolaire, d'acquisition de compétences sociales et civiques, d'apprentissages cognitifs, d'appréciation globale du professeur principal, du tuteur. - Fournir le règlement de l'école aux familles en début d'année. - Etablir un planning des réunions d'information, défini en début d'année et communiqué aux parents. - Informer les familles de l'offre d'éducation sur le secteur. - Les informer des structures médico-sociales pouvant être utiles pour leur enfant. - S'informer mutuellement : l'enseignant essaie de recueillir des informations des parents et de l'élève pour éclairer le projet scolaire.
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des groupes de parents relais par niveau de classe, chargés de faire circuler les informations auprès de toutes les familles concernées. - Organiser les conseils de classe en présence de l'élève et des « parents délégués pour échanger avec l'élève sur son projet en présence d'un parent tiers. - Remettre les livrets scolaires dans les mains des parents pour garantir au moins un contact direct une fois par trimestre. - Dialoguer avec les parents dans le cadre de la mise en Œuvre des dispositifs d'aide (PPRE, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, stages passerelles, stages de remise à niveau etc...). - Associer les parents aux activités du FSE ou aux clubs mis en place. - Construire avec les parents un contrat d'objectifs pour chaque élève à partir des conseils portés dans le livret. - Impliquer les parents dans des « ateliers » organisés par les enseignants. - Faciliter la participation des parents aux sorties scolaires. - Impliquer les enseignants dans la prévention de l'absentéisme, en se joignant au CPE ou à l'équipe de direction pour dialoguer avec les parents en cas d'absence d'un élève = instaurer une « culture du dialogue » 	

Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-2

Comment concevoir l'entrée en sixième?

L'entrée en sixième est facilitée par l'anticipation de celle-ci.

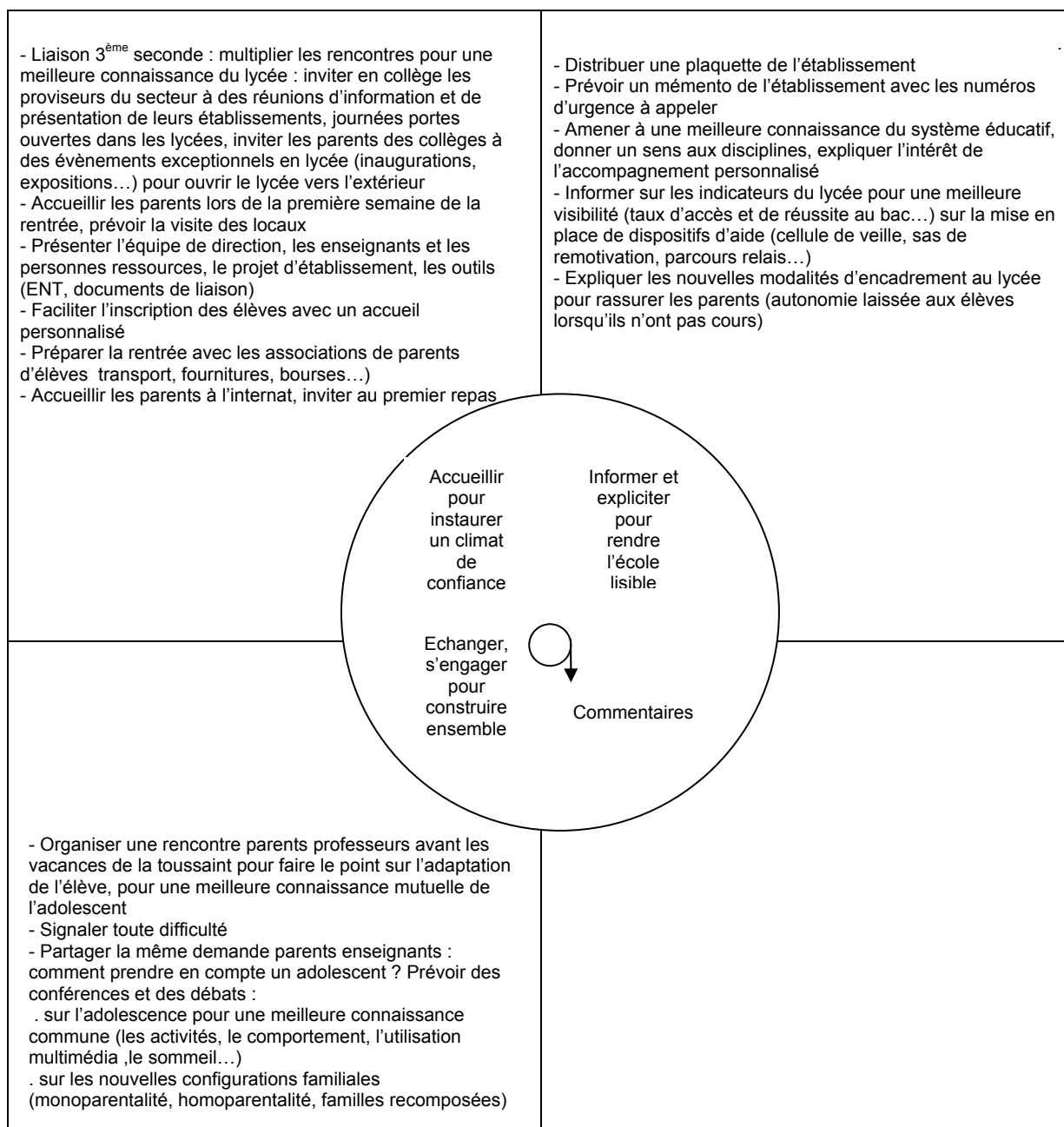
<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir à l'école les familles d'élèves en CM2, pour présenter : le chef d'établissement de secteur qui explique le fonctionnement du collège et l'année de sixième, pour rassurer les parents. - Organiser des portes ouvertes. - Préparer la rentrée (achat de matériel et fournitures) - Organiser une visite de l'établissement le jour des portes ouvertes ou de la rentrée en apportant des conseils. - Organiser une réunion de rentrée le jour de la rentrée : <p>→ <u>Le chef d'établissement (en plénière) :</u> Il se présente et présente les membres de son équipe, les partenaires de l'établissement (le conseil général, associations de parents d'élèves, associations de l'établissement) Il explique la mise en œuvre du PPRE passerelle Présentation de l'établissement, pour lever les peurs (plus vaste, visages nouveaux, méthodes de travail différentes, mixage de population, ...) Présentation des outils de liaison (carnet de liaison, site internet du collège, cahier de textes en ligne) Explication de certaines procédures : sanctions...</p> <p>→ <u>Le professeur principal</u> (accueil dans une classe - possibilité d'offrir un café)</p> <p><i>Conseils :</i> comment préparer son cartable, gérer son emploi du temps, informer sur les spécificités du collège : semaines pair –impair) Présentation du projet pédagogique de la classe par le biais de l'équipe pédagogique, si c'est possible. Les modalités de remise des bulletins trimestriels (en mains propres par les professeurs principaux)</p>	<p>Pendant l'année de 6ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des réunions au cours du 1er trimestre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des personnes ressources de l'établissement ▪ Présentation des possibilités d'aide aux devoirs ▪ Compréhension de la préadolescence ▪ Communiquer sur le projet d'établissement et sur les projets spécifiques ▪ Valoriser la politique de l'établissement . ▪ Présenter l'ENT et le site du collège s'il existe. - Prévoir une plaquette présentant l'établissement <p>- Proposer une journée « Portes ouvertes » en fin d'année pour présenter aux futurs parents et aux parents des élèves concernés, les travaux d'élèves réalisés au fil de l'année scolaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux parents élus impliqués dans la vie de l'établissement d'animer des réunions thématiques auprès des parents d'élèves nouvellement arrivés - Prévoir un point d'accueil des parents relais pour répondre aux questions des nouveaux parents - Mettre en place des ateliers débat au cours du premier trimestre sur des problématiques propres à l'entrée en sixième. - Faire participer les parents aux sorties pédagogiques - Proposer aux parents de participer à des actions du CESC ou du foyer ou dans le cadre de l'accompagnement éducatif 	<div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de se référer sur la mallette des parents et le guide Onisep sur l'entrée en 6ème

Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-3

Comment concevoir l'entrée en seconde ?

Rendre lisible la scolarité en lycée est un facteur de réussite scolaire.

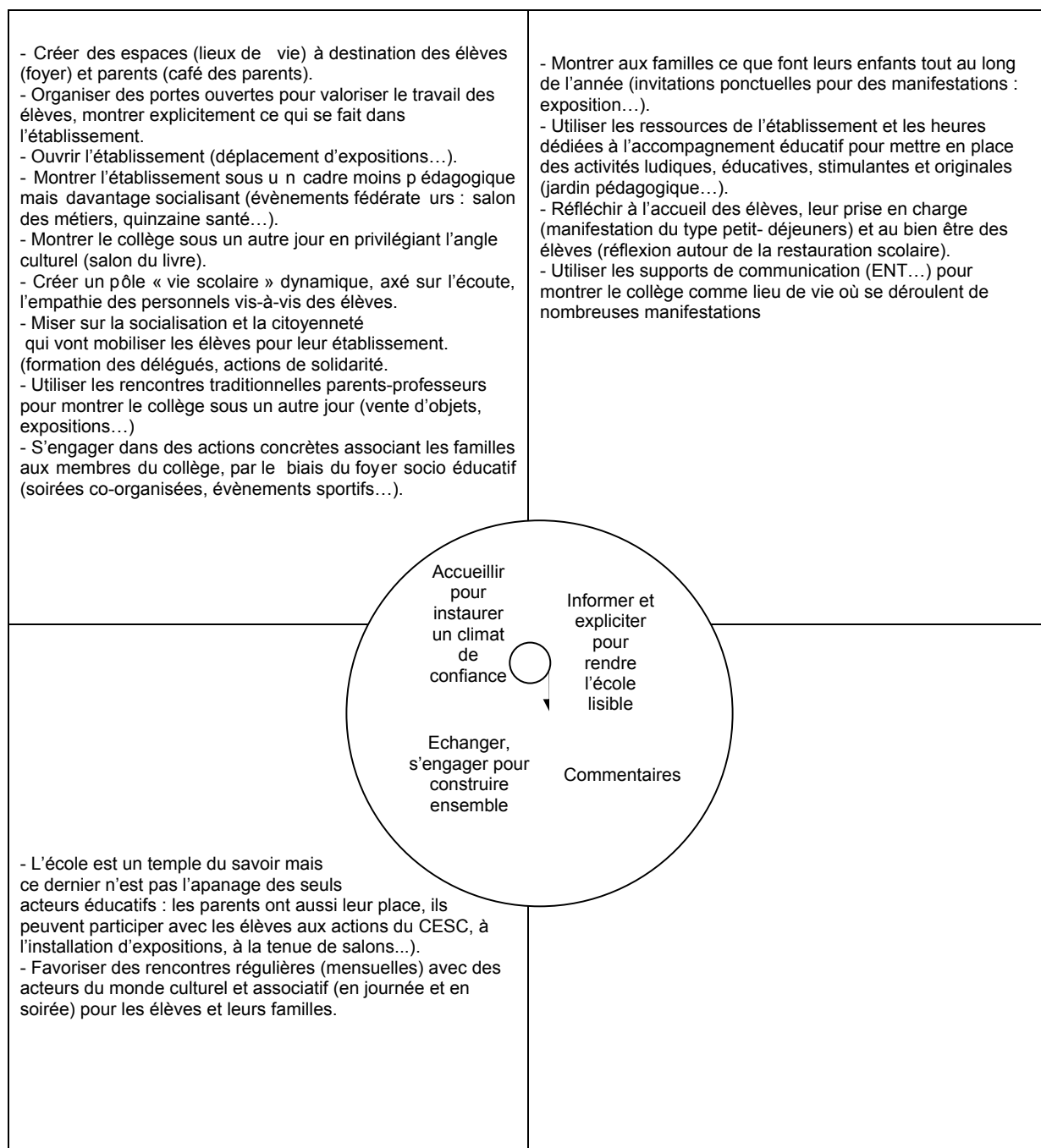


Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-4

Comment positionner l'établissement comme un lieu de vie ?

Vivre ensemble facilite la communication.



Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-5

Comment rendre compte des apprentissages et des résultats des élèves dans le second degré ?

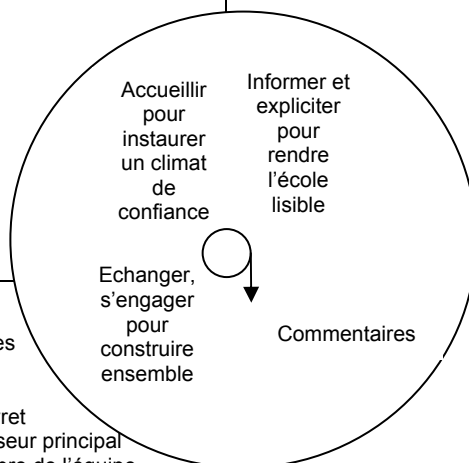
Apprendre à bien se connaître et à travailler ensemble aide au dialogue et facilite la communication autour des résultats de l'élève.

- Créer les conditions d'un dialogue autour des résultats des élèves.
- Apprendre à se connaître : « café des parents », repas semestriel, ateliers mis en place dans l'établissement etc.
- Favoriser les rencontres informelles au sein de l'établissement (Permettre aux parents de circuler dans l'établissement).
- Accepter les parents et les valoriser dans leur rôle.
- Construire, au sein de l'établissement, une relation basée sur l'écoute mutuelle.
- Engager avec chaque élève, dans le cadre du conseil de classe, un dialogue constructif, autour de ses résultats afin de partager ses réussites et dégager les attentes de l'équipe en termes de progrès à réaliser.

- Donner aux appréciations une tonalité encourageante :
 - . Valoriser les réussites
 - . Insister sur les progrès à réaliser en termes d'apprentissages, pour atteindre l'objectif visé dans les contrats. (2)
- Dissocier ce qui est de l'ordre du comportement et de ce qui relève des apprentissages.
- Etre attentif aux appréciations selon le sexe des élèves
- Rédiger des bulletins suffisamment denses mais compréhensibles, pour percevoir la réalité de l'élève, en donnant des informations sur le travail scolaire de l'élève, les compétences sociales et civiques, les résultats dans les différents cours disciplinaires ou interdisciplinaires comme dans les différents modules d'aide ou d'accompagnement, précisant l'appréciation par l'élève lui-même, celles du professeur principal (ou du tuteur), et du conseil de classe.

- Echanger de manière informelle autour des résultats lors des « cafés des parents ».
- Dialoguer autour des résultats et des apprentissages, lors de la remise du livret scolaire en mains propres par le professeur principal (ou le tuteur) assisté ou non d'un membre de l'équipe de direction, chaque trimestre, après le conseil de classe.
- Engager avec les parents un dialogue autour du contrat signé entre le professeur principal (ou le tuteur) et l'élève à l'issue du conseil de classe. (1)
- Veiller en permanence à rendre les échanges constructifs en les centrant principalement sur les résultats de l'élève pris dans sa singularité et à entendre le point de vue des parents
- Recevoir chaque parent individuellement, dans TOUTES les disciplines, *sans la présence de l'élève*, pour faire le point avec eux des résultats de leur enfant, sur la base du bulletin et du contrat (2).

(1) Cette éventualité implique une participation de chaque élève aux conseils de classe.
Cette proposition suppose qu'un contrat soit établi entre l'élève et l'équipe.

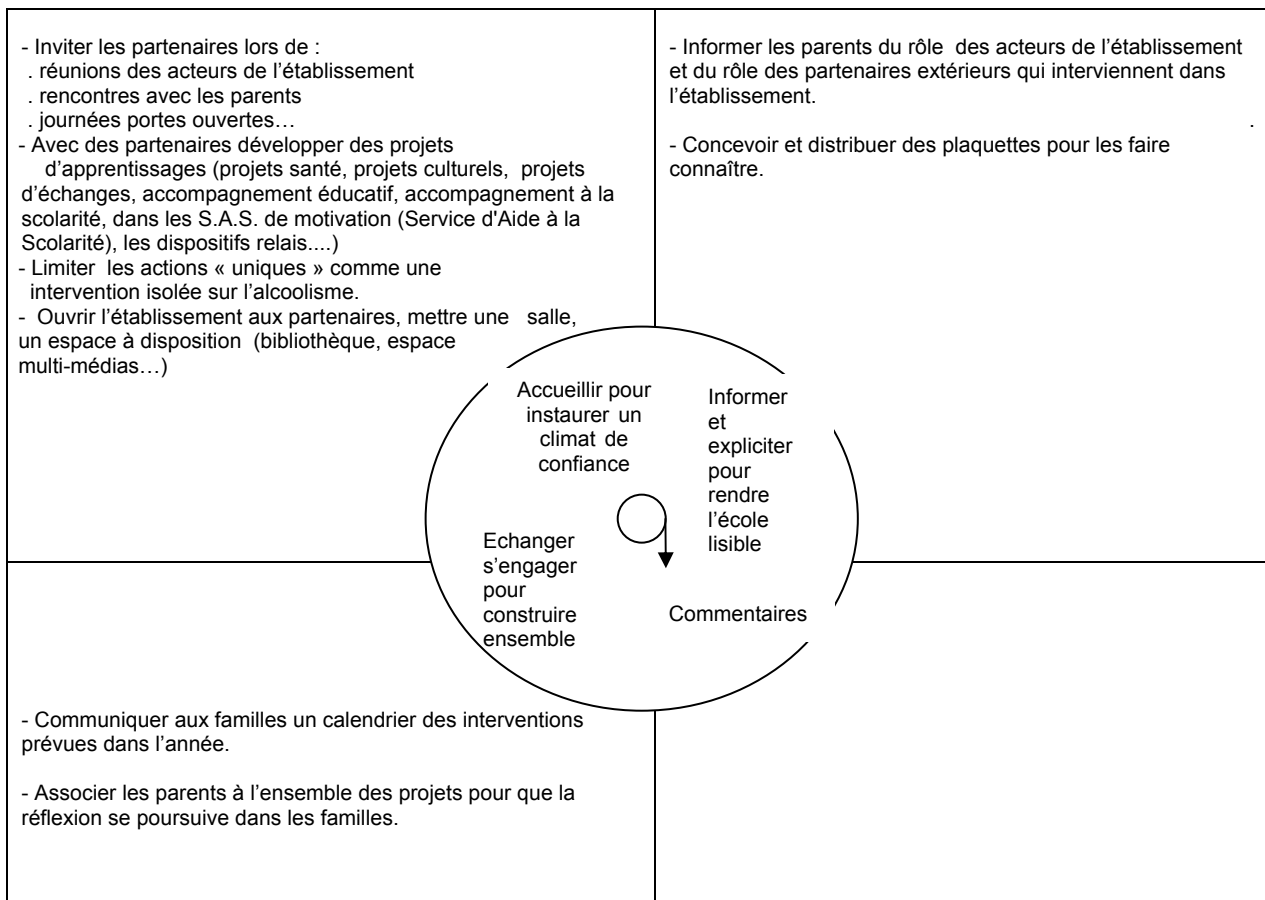


Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2- 6

Comment associer tous les acteurs de l'établissement et les partenaires extérieurs, aux projets ?

Le travail en partenariat convoquant les acteurs de l'établissement et les partenaires aide à la construction de la vie sociale.



- Les acteurs de l'établissement : tout le personnel de l'établissement, y compris les agents administratifs et techniques, le conseiller d'orientation psychologue, le médecin scolaire, la cellule d'aide psychologique, l'équipe mobile d'intervention, l'assistante sociale, les parents délégués, les associations de parents d'élèves

- Les associations agréées : sportives, culturelles, œuvrant pour promouvoir la lecture, le jeu, les sciences, la solidarité, pour soutenir les parents, pour la santé, luttant contre l'alcoolisme, informant sur la dyslexie, sur l'environnement (A.D.E.M...).

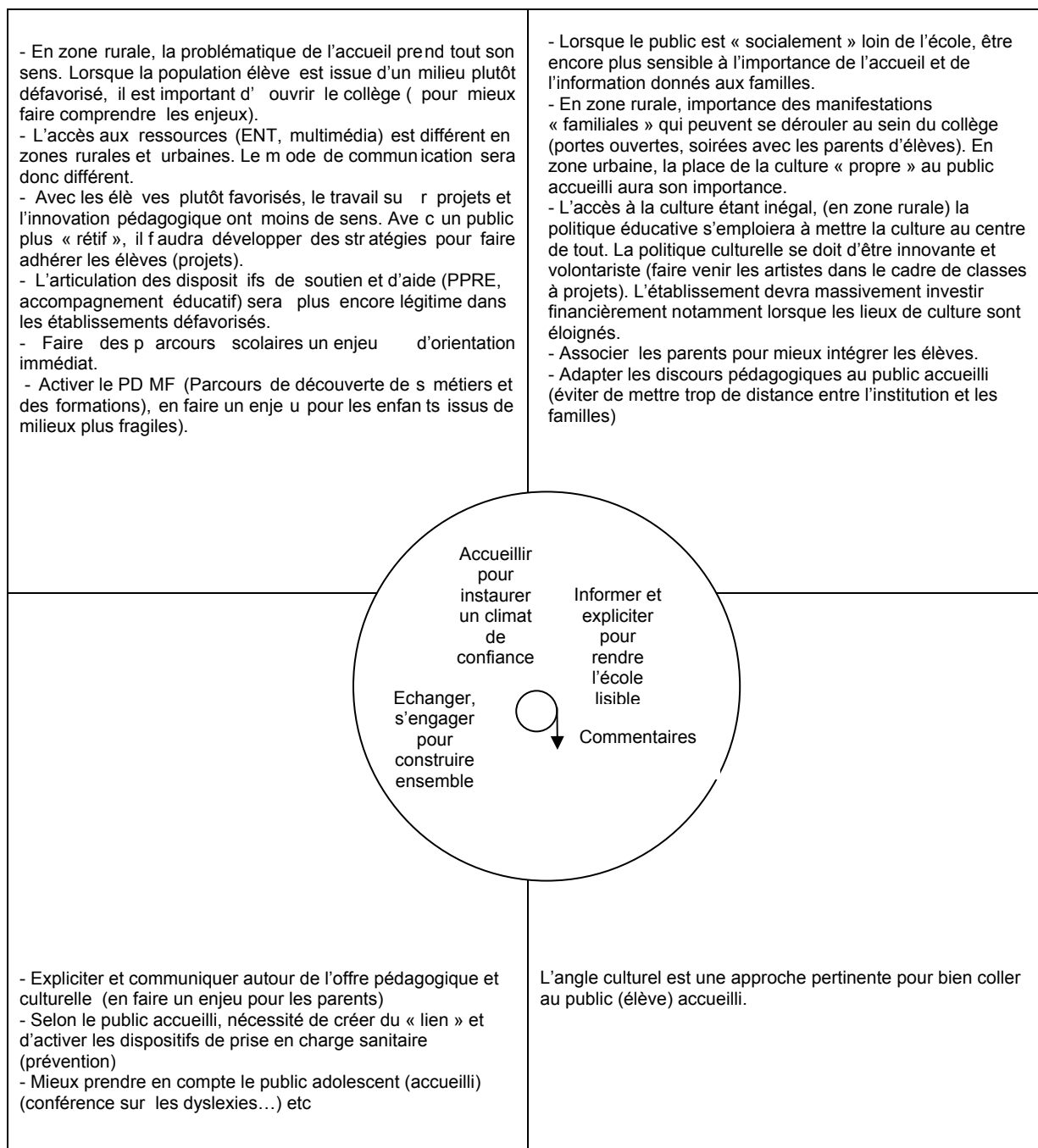
- Les collectivités locales et territoriales : Conseil Régional, Conseil Général, C.A.F., M.S.A., A.C.S.E., Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, R.E.A.P.P., Contrat urbain de cohésion sociale, Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, Equipe mobile de sécurité, Organismes culturels, CEMEA), Maison des enfants, Maison des parents, M.A.I.L., Représentants du monde économique...

Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-7

Comment tenir compte de son établissement?

Mieux connaître son public, un levier vers la réussite.



Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-8

Comment communiquer et accompagner les parents par rapport aux sanctions, aux problèmes de vie scolaire, aux ruptures ?

Expliquer, gérer et accompagner la sanction : une construction de repères pour le futur citoyen.

En amont :

- Indiquer le lieu de la réunion aux parents.
- Accueillir les parents des nouveaux élèves de l'établissement (6^{ème}, 2^{nde}) lors de la réunion de rentrée
- Anticiper la réunion en évoquant la difficulté avec les parents.

Pendant :

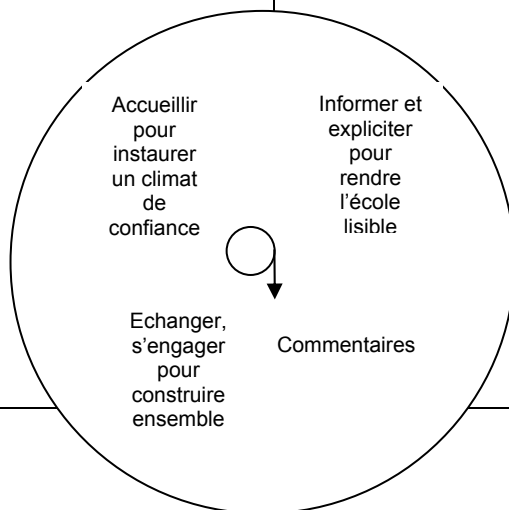
- Accueillir les parents dans un lieu neutre, ne représentant pas un lieu de pouvoir
- Recevoir les parents sans l'élève dans un premier temps afin de favoriser des échanges objectifs, d'apaiser la situation et d'aider le parent à s'éloigner de la dimension affective
- Organiser le placement des personnes de manière à faciliter et favoriser le dialogue et la mise en confiance (Placer les tables en cercle, s'asseoir ensemble.)
- Accorder et considérer la parole du parent
- Indiquer le lieu de la réunion aux parents.
- Prévenir les parents des noms et des fonctions des personnes présentes.
- Entrer dans la pièce avec les parents.
- Employer un ton calme et neutre.
- Se présenter lors d'un tour de table.
- Offrir une boisson si cela est possible.
- Remercier les parents en début et fin de réunion.

En amont :

- Lors de la réunion de rentrée avec les parents des nouveaux élèves de l'établissement (6^{ème}, 2^{nde}) accorder un temps conséquent sur le protocole des sanctions et des démarches y attenantes et le règlement intérieur de l'établissement.
- Distribuer le règlement de l'EPL, le protocole des sanctions et une plaquette relative aux faits relevant d'une coopération avec les parents.
- Transmettre une plaquette des personnels de l'EPL et leurs coordonnées
- Proposer des rencontres « débat » (café des parents) :
 - la réussite scolaire
 - l'estime de soi
 - l'autorité
 - le statut de la sanction

Pendant :

- Informer les parents, dans un 1^{er} temps, sans jugement de valeur.
- Rappeler, en début de réunion, l'importance du rôle éducatif des parents en valorisant ce rôle (Eviter de renvoyer de la culpabilité aux parents ou de renforcer la culpabilité des parents.)
- Expliciter le rôle de chacun des professionnels présents.
- Mettre en valeur les qualités et acquis de l'élève.
- Expliciter le statut de la sanction
- Rappeler le rôle éducatif de l'EPL et les aides apportées au sein de la classe, de l'établissement.
- Situer les dispositifs d'aide et les démarches : SAS de remotivation, les stages en entreprise, les emplois du temps aménagés (la signature de contrats)
- Rappeler les raisons de la réunion.



En amont :

- Répondre aux interrogations des parents (par des exemples)

Pendant :

- Engager l'échange de manière conviviale et également protocolaire (rôle de l'équipe éducative, du Principal).
- Proposer la parole aux parents en premier si cela est envisageable.
- Etre attentif aux propos des parents.
- Etre vigilant à ses propres propos.
- Lever tout malentendu qui pourrait générer des conflits.
- Rester à l'écoute tout au long de l'équipe éducative.
- Veiller à la réciprocité dans l'échange.
- Construire un projet en tenant compte des souhaits des parents.
- Prévoir des perspectives (entrevue avec l'enseignant, autre réunion,...).
- Faire circuler la parole jusqu'à la fin de la rencontre.
- Créer un consensus autour des décisions relatives à l'élève, s'entendre.

Suivi :

- Contacter « régulièrement » la famille par téléphone pour échanger sur l'évolution de l'élève.

Après :

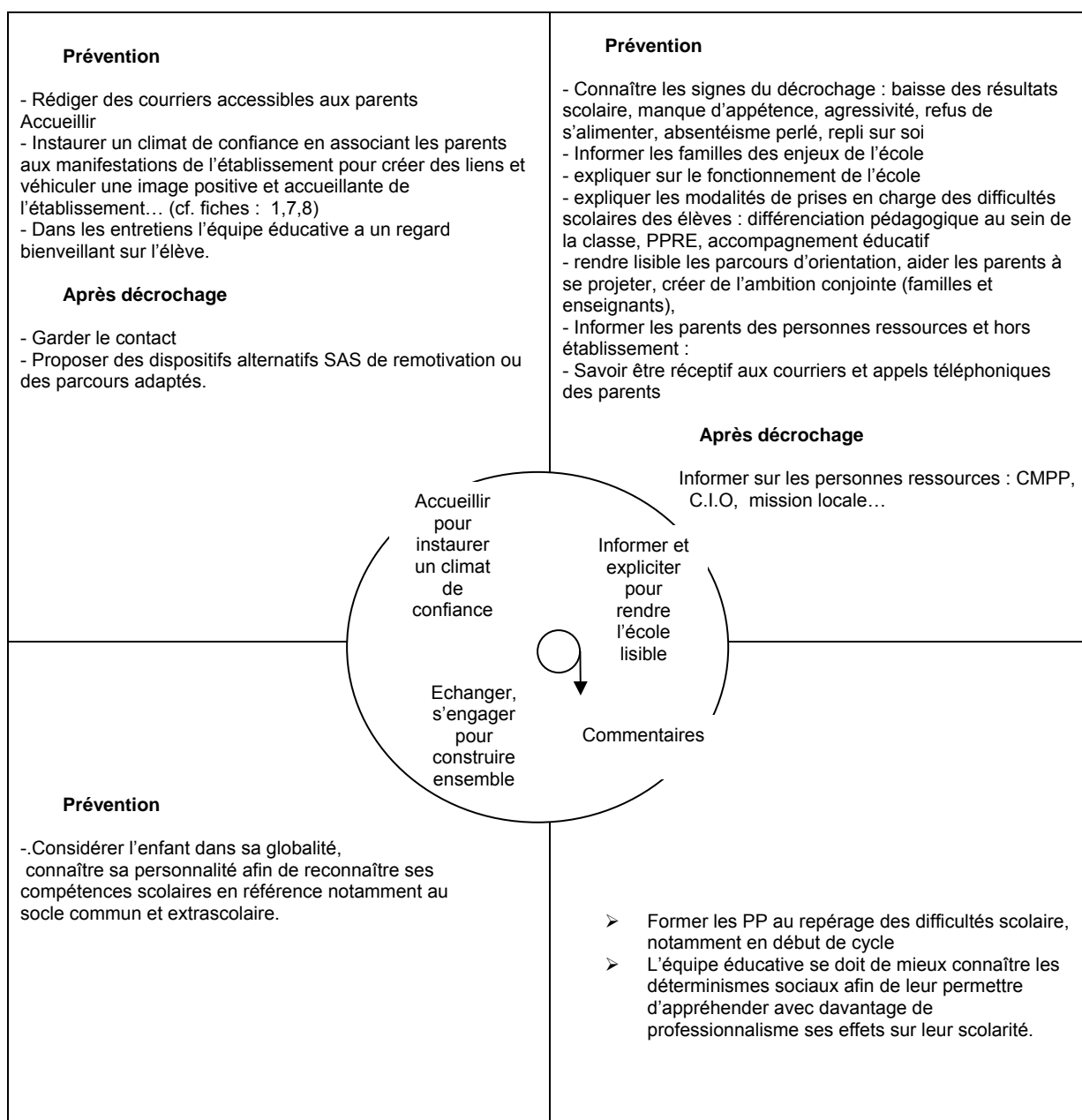
- Engager un bilan positif (si difficile, exposer les non avancées)
- Echanger sur l'avenir de l'élève
- Echanger pour « liquider la culpabilité » : accueillir à nouveau les parents « après » afin de comprendre les 2 sens de la sanction :
 - « l'exemple » (relevant de l'institution)
 - la culpabilité
- au terme de la sanction, la culpabilité est levée (l'élève est quitte) ; l'explicitation an aval permet la compréhension du statut de la sanction mais aussi afin de rebondir sur le positif de la situation de l'élève.

Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-9

Comment accompagner les parents face aux risques de décrochage et après décrochage ?


Le processus de coéducation exigeant une confiance réciproque entre le monde éducatif et les familles permet d'éviter le décrochage.



Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-10

Comment accompagner les parents dans le processus d'orientation ?
Communiquer et dialoguer pour un projet d'orientation choisi, réfléchi et ambitieux.

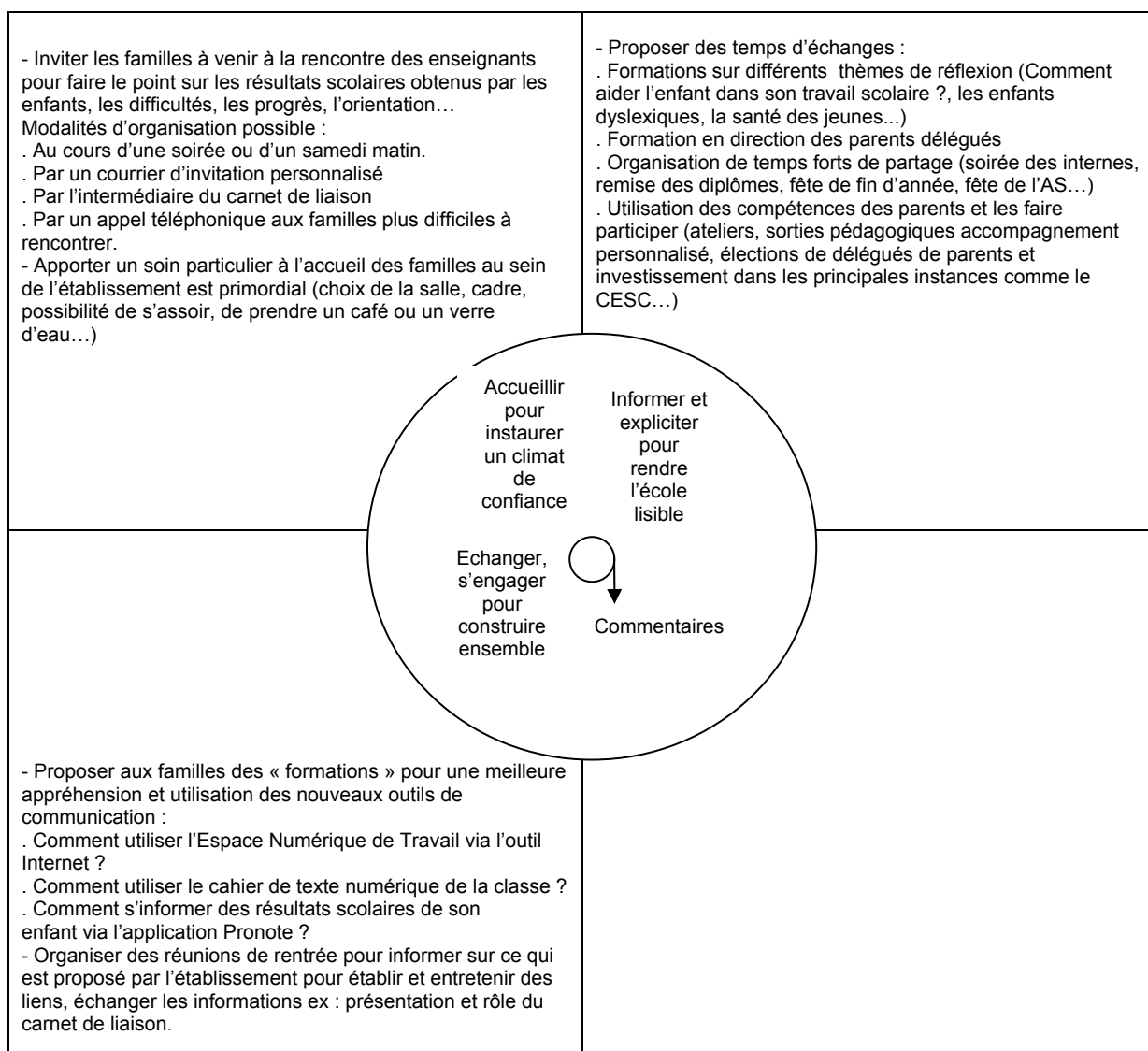
<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les parents à exposer leurs métiers lors de : <ul style="list-style-type: none"> . rencontres avec des professionnels . salon des métiers - Bien accueillir les parents lors des rencontres parents-professeurs (cf. fiche n°1) - Valoriser le jeune lors des rencontres avec les parents : les questionner sur ce qu'il aime, ses qualités, ses compétences, ses talents qui peuvent être des atouts dans la vie professionnelle, dédramatiser si l'enfant n'a pas de projet - Leur fournir des clés pour accompagner positivement leur enfant - Inviter les parents lors de visites d'entreprises prévues pour leurs enfants (printemps de l'industrie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les parents à des séances d'information sur les formations, les métiers - Organiser des conférences sur les métiers porteurs, les débouchés, le marché de l'emploi, le développement des territoires - Informer sur les procédures d'orientation pour faire connaître les droits - Organiser des expositions faites par les élèves sur des métiers ou sur le genre (métiers filles-garçons) - Rendre plus lisible les documents et brochures distribués - Informer sur les aides, bourses - Organiser une semaine de l'orientation (conférences, échanges, rencontres...) - Les aider à utiliser l'ENT, les sites sur internet(ONISEP), le webclasser
	
<ul style="list-style-type: none"> - Donner un calendrier des rencontres et des événements tout au long de l'année - Inviter les parents aux journées portes ouvertes pour présenter les nouvelles formations - Apporter des témoignages de jeunes en études supérieures ou ayant « réussi » - Prévoir des entretiens d'orientation avec le professeur principal : respecter le parent dans ses idées, être empathique, redonner de l'ambition si besoin, travailler sur les représentations, faire preuve de connaissance de la psychologie de l'adolescent, engager un dialogue quand il y a un différend, travailler sur les attentes des parents en fonction de leur propre vécu scolaire (trop ou pas assez) - Amener les parents à faire le point réaliste sur leur propre adolescent, leur faire comprendre que le jeune a le droit à l'erreur. - Susciter et développer une ambition partagée des parents et de l'équipe éducative 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser et exploiter le plan de découverte des métiers et des formations, pour rendre plus effectif le processus d'orientation

Fiche - Ressources Relations parents – enseignants

Fiche n° : 2-11

Comment favoriser l'appropriation d'outils de communication par les familles ?

L'usage des outils de communication permet de créer et d'entretenir des liens avec les familles.



Les outils pouvant être utilisés pour établir et maintenir des contacts entre l'établissement et les familles : Téléphone, SMS, Courrier (lettre d'infos régulière aux parents, Carnet de liaison, Bulletins trimestriels, Espace Numérique de Travail, Site, Fiches de suivi élève à faire signer par les parents (PPRE ou autre), Malette des parents, Mise à disposition d'une salle pour les parents (formations, informations, discussions, utilisation d'internet...)...